

REVISION DES COEFFICIENTS DE PONDÉRATION DE L'INDICE SUISSE DES PRIX À LA CONSOMMATION

De l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail

L'indice suisse des prix à la consommation ¹⁾ qui reproduit le mouvement des prix de détail des articles de consommation et services suivant l'importance qu'il revêtent dans les budgets familiaux des salariés, à l'exclusion de ceux des travailleurs agricoles, est essentiellement calculé sur la base des conditions de consommation, telles qu'elles ressortent des vastes enquêtes sur les budgets familiaux effectuées en 1936/37. Pour établir un schéma de consommation, ces résultats ont cependant été complétés par ceux des enquêtes sur les budgets familiaux menées en 1948, soit pendant une année d'après guerre. Mais comme les conditions de consommation varient constamment sous l'influence de divers facteurs, ainsi qu'on le constate d'après les enquêtes sur les budgets familiaux de salariés, qui se font maintenant chaque année, il est indiqué d'examiner de temps en temps quelles conséquences les déplacements qui se produisent dans la consommation pourraient avoir sur le calcul de l'indice.

Les considérations et aperçus ci-après montrent les résultats d'un calcul de contrôle de cette nature.

Les coefficients de pondération des articles et services retenus dans le calcul de l'indice suisse des prix à la consommation ont été calculés à nouveau sur la base des résultats des enquêtes sur les budgets familiaux de l'année 1949, puis des années 1955/57 et il en a été de même de la quote-part de l'indice global afférente aux six groupes de dépenses différents. En 1949, on a tenu compte de tous les ménages englobés dans les enquêtes, tandis que la moyenne des années 1955/57 repose uniquement sur les résultats concernant les familles dites « normales », c'est-à-dire les couples avec deux enfants en bas âge. Le mois de juin 1956 a été choisi comme point de départ des calculs de contrôle. Pour l'indice national, ainsi que pour les calculs de contrôle se fondant sur les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux de 1949, il a fallu calculer le coefficient des différents articles et services d'après les chiffres-indices d'alors. Les tableaux ci-après sont donc en deux parties. La première partie indique les coefficients originaux d'après les bases de l'indice et les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux, tandis que la seconde partie montre ces coefficients recalculés sur la base de juin 1956. Dans les calculs de contrôle d'après les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux de 1955/57, les coefficients originaux et les coefficients de départ se confondent.

Alimentation

Le tableau n° 1 montre les coefficients afférents aux différents produits alimentaires retenus dans le calcul de l'indice. Tels qu'ils ont été recalculés sur la base du point de départ des calculs de contrôle, ces coefficients varient plus ou moins par rapport à ceux des différentes enquêtes sur les budgets familiaux et à ceux des bases de l'indice. En comparaison de ceux des bases de l'indice, les coefficients résultant de l'enquête sur les budgets familiaux de 1949 sont remarquablement bas pour le

beurre, la viande fraîche, le pain et le cacao, tandis qu'ils sont plus élevés pour le fromage, les œufs, la charcuterie, la graisse végétale, l'huile comestible, ainsi que le chocolat et les fruits à pépins. Si l'on compare les coefficients résultant des enquêtes de 1955/57 à ceux des bases de l'indice, on constate qu'ils sont plus bas en ce qui concerne le lait, la viande de bœuf et de veau, le cacao et le beurre, tandis qu'ils sont sensiblement plus hauts pour le fromage, la charcuterie, l'huile comestible, le chocolat au lait et les légumes.

1 Produits alimentaires	Coefficients originaux		Coefficients ramenés à juin 1956		
	Indice suisse	d'après les enquêtes sur les budgets familiaux de			Indice suisse
		1949	1955/57	1949	
Lait	19.2	16.0	14.4	16.3	16.3
Beurre	9.4	9.2	9.6	8.9	10.4
Fromage d'Emmenthal ou de Gruyère ..	4.5	5.5	6.3	6.1	5.0
Œufs	4.9	5.9	4.6	5.8	4.9
Viande de bœuf	5.1	4.9	4.8	4.9	5.7
Viande de veau	2.8	2.1	2.3	2.2	3.6
Viande de porc	4.3	3.6	5.1	3.6	4.8
Lard	2.1	1.8	2.5	1.7	2.3
Charcuterie	8.1	9.3	9.6	8.8	7.7
Saindoux du pays	0.5	0.3	0.4	0.2	0.3
Graisse de noix de coco en plaques ..	2.1	2.9	1.9	2.5	1.8
Huile d'arachides	1.5	1.9	2.2	1.7	1.3
Pain	8.5	6.2	6.4	5.9	6.5
Farine	0.9	1.5	0.9	1.2	1.1
Riz	0.6	1.0	0.9	0.9	0.7
Mais	0.2	0.1	0.2	0.1	0.2
Pâtes alimentaires	2.1	2.3	2.3	2.3	2.3
Flocons d'avoine	0.5	0.6	0.4	0.6	0.5
Sucre cristallisé	3.3	3.7	3.0	3.1	2.9
Miel d'abeilles	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Cacao, ouvert	1.2	0.3	0.2	0.4	2.0
Chocolat de ménage	0.8	1.5	1.4	2.0	1.2
Chocolat au lait	0.8	1.6	1.5	1.6	0.8
Café	2.0	2.3	3.0	3.3	3.4
Graines oléagineuses	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Pommes de terre	2.9	3.5	3.0	3.1	2.9
Légumes	7.5	7.4	8.6	7.7	7.4
Fruits à pépins	3.7	4.1	4.0	4.6	3.5
Ensemble	100	100	100	100	100

Malgré ces déplacements de la part afférente aux différents produits alimentaires, dont certains sont notables, les séries d'indices calculées sur ces bases se recouvrent presque exactement pendant toute la période observée, ainsi que le montre le tableau n° 2.

Il y a cependant lieu de remarquer que le choix des produits

¹⁾ Les bases et les méthodes de calcul ont été exposées dans le fascicule n° 11 de la « Vie économique » du mois de novembre 1950, pages 424 et suivantes.

alimentaires retenus dans le calcul de l'indice et dans les deux calculs de contrôle correspondait, selon les enquêtes sur les budgets familiaux de 1936/37 à environ 77% de l'ensemble des dépenses d'alimentation, tandis que selon les enquêtes de 1949 et de 1955/57, il ne représentait plus que 75 et 70% de ce total. Cette évolution résulte du fait qu'au cours des années, l'importance relative d'une série de produits alimentaires a diminué par rapport à l'ensemble des dépenses d'alimentation, tandis

2	Années mois	Indices des prix des produits alimentaires, coefficients d'après		
		Indice suisse	les enquêtes sur les budgets familiaux de	
			1949	1955/57
1956	juin	100	100	100
	juillet	100.3	100.3	100.2
	août	100.7	100.7	100.7
	septembre	101.1	101.2	101.1
	octobre	101.3	101.4	101.3
	novembre	101.8	101.8	101.7
	décembre	101.8	101.9	101.8
1957	janvier	101.1	101.2	101.3
	février	100.2	100.2	100.3
	mars	99.5	99.5	99.7
	avril	99.8	99.6	99.9
	mai	100.3	100.2	100.3
	juin	100.5	100.4	100.5
	juillet	100.8	100.7	100.8
	août	101.5	101.4	101.5
	septembre	102.0	102.0	102.0
	octobre	102.2	102.2	102.2
	novembre	102.7	102.8	102.7
	décembre	102.7	102.9	102.7
1958	janvier	102.0	102.2	102.1
	février	101.3	101.4	101.4
	mars	101.3	101.5	101.5
	avril	101.7	102.0	101.8
	mai	101.9	102.2	102.0
	juin	102.1	102.6	102.3
	juillet	102.2	102.7	102.3
	août	102.3	102.8	102.4
	septembre	102.6	103.0	102.7
	octobre	102.5	102.8	102.5
	novembre	102.6	102.8	102.6
	décembre	102.3	102.5	102.2
1959	janvier	101.2	101.2	101.2
	février	100.4	100.3	100.4
	mars	100.1	99.8	100.0
	avril	99.5	99.1	99.3
	mai	98.8	98.4	98.6
	juin	98.6	98.0	98.3

qu'augmentait celle d'autres produits qui ne sont pas retenus dans le calcul de l'indice. La diminution de la part de l'ensemble des dépenses d'alimentation que représentent les produits pris en considération dans le calcul de l'indice tient surtout au recul relatif des dépenses consacrées au lait frais et au pain et à l'avance de celles qui sont afférentes à la pâtisserie, aux conserves, aux fruits à noyau, aux fruits du Midi, aux produits laitiers spéciaux et à la crème, soit à des articles n'entrant pas dans le calcul de l'indice.

Chauffage et éclairage

Les quantités qui sont à la base des calculs de l'indice du groupe de chauffage et de l'éclairage ne résultent que partiellement d'enquêtes sur les budgets familiaux. Elles procèdent plutôt d'investigations et de calculs spéciaux. Les comptes de ménages renseignent bien sur les dépenses de combustibles des familles habitant des logements chauffés par poêles, mais ils n'indiquent que la dépense de chauffage en général sitôt qu'il s'agit de familles occupant des logements avec le chauffage central ou le chauffage à distance. Il n'est pas possible de faire une discrimination entre les frais de chauffage proprement dits et les autres frais, comme on ne peut pas non plus subdiviser ces dépenses entre celles qui concernent les combustibles solides d'une part et celles qui sont relatives aux combustibles liquides d'autre part. L'indice du chauffage et de l'éclairage a en conséquence été repris sans changement dans le présent calcul de contrôle et les déplacements des coefficients n'ont été pris en considération que dans le cadre de l'indice global.

Pour ce qui est des quantités relatives actuellement prises comme base du calcul de l'indice du groupe du chauffage et de l'éclairage, il y a encore lieu de remarquer ce qui suit: la consommation de combustibles s'étant déplacée au cours de la dernière décennie en faveur des combustibles liquides, le coefficient de 5% attribué à l'huile de chauffage est certainement inférieur à la réalité. Comme à l'exception du coke, qui a baissé de 13%, les prix des combustibles solides sont demeurés inchangés ou ont augmenté durant la période faisant l'objet du présent calcul de contrôle, soit de juin 1956 à juin 1959, les briquettes ont notamment enchéri de 11% et l'anthracite de 8%, si on attribuait un coefficient plus élevé à l'huile de chauffage, qui a baissé d'environ 15%, un indice du chauffage et de l'éclairage calculé sur cette base révisée s'établirait plus bas que l'indice national actuel. Mais comme celles du chauffage et de l'éclairage ne représentent qu'une part relativement modeste de l'ensemble des dépenses, l'influence de ce recul serait insignifiante sur l'indice global.

Habillement

Une revision des coefficients servant au calcul de l'indice de l'habillement, sur la base des enquêtes sur les budgets familiaux aboutit aux résultats exposés dans le tableau n° 3 ci-après. Un fait méritant d'être signalé est avant tout le recul de la part de l'ensemble des dépenses de l'habillement afférente aux réparations de chaussures. Ce recul tient en partie à une baisse des prix, ainsi que le montrent les chiffres indices originaux, recalculés sur la base de juin 1956. Mais il reflète surtout une diminution effective de l'importance relative des dépenses consacrées aux réparations de chaussures.

3	Habillement	Coefficients originaux		Coefficients ramenés à juin 1956	
		Indice suisse	d'après les enquêtes sur les budgets familiaux de		Indice suisse
			1949	1955/57	
	Vêtements	52.0	49.5	52.0	49.6
	Lingerie	20.0	21.8	22.2	21.4
	Laine	5.0	5.0	5.0	5.5
	Chaussures	15.0	18.4	17.0	18.1
	Réparations de chaussures..	8.0	5.3	3.8	5.4
	Ensemble	100	100	100	100

4	Années Mois	Indice de l'habillement, coefficients d'après		
		Indice suisse	les enquêtes sur les budgets familiaux de	
			1949	1955/57
1956	juin	100	100	100
	juillet	99.9	99.9	99.9
	octobre	100.1	100.0	100.1
1957	janvier	100.9	100.9	100.9
	avril	102.1	102.1	102.1
	juillet	102.8	102.7	102.8
	octobre	104.1	104.1	104.1
1958	janvier	104.5	104.5	104.6
	avril	104.5	104.4	104.5
	juillet	104.3	104.2	104.3
	octobre	104.1	103.9	104.0
1959	janvier	103.7	103.5	103.5
	avril	103.1	103.0	103.0

Dans le tableau n° 4, les résultats des calculs de contrôle s'appuyant sur les enquêtes concernant les budgets familiaux des années 1949, ainsi que 1955/57 sont mis en parallèles avec l'indice officiel de l'habillement. Les variations des coefficients de pondération des divers postes n'influencent pas notablement le résultat final. A fin avril 1959, les chiffres indice de l'habillement obtenus d'après les deux calculs de contrôle s'établissaient à 0,1 % au-dessous de l'indice officiel de l'habillement.

Logement

L'indice relatif au logement est calculé sur la base de l'évolution des loyers se rapportant aux types de logements les plus usuels, dans les communes observées, compte tenu des différentes périodes de construction, à proportion du nombre effectif des logements de chacune. Les types de logements à prendre en considération ont été choisis sur la base du recensement fédéral des logements de 1950, parce que les enquêtes sur les budgets familiaux ne fournissent pas d'éléments d'appréciation dans ce domaine. Les calculs de contrôle ont donc dû être limités ici à la part de l'indice global que représente celui du logement.

Nettoyage et divers

Lors de la dernière revision de l'indice des prix à la consommation, le schéma des dépenses à prendre en considération a été élargi en ce sens qu'on y a introduit deux nouveaux groupes; le groupe « nettoyage » et le groupe « divers ». A côté de diverses marchandises, ces deux nouveaux groupes comprennent toute une série de services.

Le groupe nettoyage a si peu de poids dans l'évolution de l'indice global, qu'on peut renoncer à dresser un tableau montrant en détail le mouvement de ses chiffres indices suivant les coefficients de pondération. Nous nous contenterons de signaler que les chiffres obtenus d'après les enquêtes sur les budgets familiaux de 1949 et de 1955/57 étaient en juin 1959 de 0,2 % et de 0,7 % plus élevés que l'indice officiel.

Le tableau n° 5 montre les coefficients des 12 sous-groupes du groupe de dépenses « Divers » tels qu'ils sont pris en considération dans le calcul de l'indice officiel et tels qu'ils résultent des enquêtes sur les budgets familiaux de 1949 et de 1955/57.

5	Divers	Coefficients originaux		Coefficients ramenés à juin 1956	
		Indice suisse	d'après les enquêtes sur les budgets familiaux de		Indice suisse
			1949	1955/57	
	Articles de ménage	15.0	12.6	13.2	11.3
	Articles de papeterie	4.0	2.7	6.1	2.8
	Journaux et revues	8.0	12.2	6.4	12.6
	Courses en tramways	6.0	4.5	4.4	4.7
	Voyages par chemins de fer	15.0	17.6	15.4	17.2
	Poste et téléphone	7.0	6.0	9.1	5.5
	Bicyclettes	5.0	5.8	7.5	5.7
	Coiffeur	8.0	10.7	8.1	12.1
	Articles sanitaires	4.0	4.2	5.6	4.0
	Cinéma, radio, sports	6.0	6.4	6.3	7.1
	Tabacs, cigares et cigarettes	7.0	6.7	6.9	6.8
	Boissons	15.0	10.6	11.0	10.2
	Ensemble	100	100	100	100

On constate ici aussi des écarts, dont certains sont notables, entre les coefficients de l'indice officiel et ceux qui résultent des deux calculs de contrôle. D'une manière générale, recalculées sur la base de juin 1956, les parts afférentes aux déplacements sont plus élevées d'après les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux que d'après l'indice officiel, alors que celles des boissons, ainsi que des tabacs et cigares le sont moins.

6	Années Mois	Indice des prix du groupe « Divers », coefficients d'après		
		Indice suisse	les enquêtes sur les budgets familiaux de	
			1949	1955/57
1956	juin	100	100	100
	août	100.9	101.0	100.8
1957	février	102.7	102.7	102.4
	août	104.1	103.8	103.5
1958	février	106.0	105.3	105.1
	août	106.4	105.6	105.1
1959	février	105.9	105.5	104.8

Ainsi que cela ressort de ce tableau, les variations des coefficients de pondération des différents postes n'influencent pas notablement le résultat final. En février 1959, soit au moment de la dernière enquête dont les résultats sont disponibles, l'écart entre le chiffre de l'indice officiel et ceux qui résultent des deux calculs de contrôle était de -0,4 % et de -1,0 %.

Indice global

Les coefficients attribués à chacun des six groupes de dépenses retenus dans le calcul de l'indice global sont aussi déterminés sur la base des résultats des enquêtes sur les budgets familiaux. Le schéma des articles et services pris en considération pour déterminer l'indice suisse des prix à la consommation correspondait à plus des trois quarts de l'ensemble des dépenses d'une famille de salarié, d'après les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux de 1936/37; il en représentait environ 72% d'après l'enquête de 1949 et encore 70% à peine d'après celles de 1955/57. Si l'on fait abstraction des impôts et des dépenses d'assurances, qui ne sont pas des dépenses de consommation au sens propre du terme, les fractions correspondantes passent

Indice global	Coefficients originaux		Coefficients ramenés à juin 1956		
	Indice suisse	d'après les enquêtes sur les budgets familiaux de		Indice suisse	
		1949	1955/57		
Alimentation	40.0	42.7	41.4	42.9	44.2
Chauffage et éclairage	7.0	6.5	6.2	6.1	5.8
Habillement	15.0	14.8	13.6	14.0	18.3
Logement	20.0	17.1	17.8	18.7	14.9
Nettoyage	3.0	2.9	2.6	2.7	3.5
Divers	15.0	16.0	18.4	15.6	13.3
Ensemble	100	100	100	100	100

à 88, 85 et 82%. Pour simplifier les calculs, la somme des dépenses prises en considération a été assimilée à 100 et les parts afférentes aux différents groupes de dépenses ont été naturellement augmentées en conséquence. Il y a lieu d'en tenir compte dans l'appréciation des coefficients indiqués dans le tableau n° 7.

Si les coefficients originaux de l'indice officiel s'écartent déjà, en partie assez sensiblement de ceux qui résultent des deux calculs de contrôle, les différences sont encore accrues sous l'influence de l'évolution divergente des prix, dans les coefficients ramenés à juin 1956. D'après les enquêtes sur les budgets familiaux de 1949 et de 1955/57, les coefficients de l'habillement surtout, mais aussi de l'alimentation et du nettoyage sont inférieurs à ceux de l'indice officiel, tandis que ceux du groupe divers, du logement, ainsi que du chauffage et de l'éclairage leur sont supérieurs.

Si l'on calcule l'indice global des six groupes de dépenses sur la base de juin 1956=100, on obtient l'évolution que montre le tableau n° 8. Les chiffres de l'indice global, calculés sur la base des enquêtes sur les budgets familiaux de 1949 et de 1955/57 s'établissent, pendant toute la période observée, une fraction de pourcent seulement au-dessous ou au-dessus de ceux de l'indice officiel. Et cela, bien qu'ainsi que le montrent les tableaux ci-dessus, les coefficients des différents groupes de dépenses et de leur indice — dans ce dernier cas de façon insignifiante, il est vrai — diffèrent de ceux de l'indice officiel. D'après les calculs de contrôle effectués sur la base des enquêtes sur les budgets familiaux de 1949, on obtient des différences oscillant entre -0,2 et +0,3%. Les écarts sont encore moins sensibles ($\pm 0,2\%$) d'après les calculs de contrôle faits sur la base des enquêtes de 1955/57; la plupart d'entre eux rentrent dans le cadre des erreurs résultant des arrondissements de chiffres vers le haut ou vers le bas effectués au cours des opérations de calcul de l'indice.

Voici encore, à titre de complément, les résultats d'un calcul

Années Mois	Indice total coefficients d'après		
	Indice suisse	les enquêtes sur les budgets familiaux de	
		1949	1955/57
1956 juin	100	100	100
juillet	100.1	100.1	100.1
août	100.5	100.4	100.4
septembre	100.6	100.6	100.6
octobre	100.7	100.8	100.7
novembre	101.0	101.0	101.0
décembre	101.1	101.2	101.2
1957 janvier	101.0	101.0	101.0
février	100.8	100.8	100.9
mars	100.5	100.5	100.7
avril	100.9	100.7	100.9
mai	101.5	101.4	101.5
juin	101.5	101.5	101.6
juillet	101.8	101.8	101.8
août	102.3	102.2	102.4
septembre	102.6	102.6	102.6
octobre	102.9	102.9	102.9
novembre	103.2	103.1	103.1
décembre	103.2	103.1	103.1
1958 janvier	102.9	102.9	102.9
février	102.9	102.9	102.9
mars	102.9	102.9	103.0
avril	103.0	103.0	103.1
mai	103.9	104.1	104.0
juin	104.0	104.2	104.2
juillet	104.0	104.3	104.1
août	104.1	104.4	104.2
septembre	104.3	104.5	104.4
octobre	104.2	104.4	104.2
novembre	104.3	104.4	104.3
décembre	104.1	104.3	104.1
1959 janvier	103.5	103.6	103.6
février	103.1	103.2	103.2
mars	103.0	103.0	103.1
avril	102.6	102.6	102.7
mai	102.7	102.9	102.9
juin	102.6	102.7	102.8

de contrôle basé sur les conditions de consommation de l'année 1949 et partant du moment de la dernière révision de l'indice (avril 1950=100). Une comparaison de cette série d'indices avec l'indice officiel ramené à la même base donne le tableau suivant pour le premier semestre de 1959:

Année mois	Indice suisse	Calcul de contrôle d'après l'enquête sur les budgets familiaux de 1949	Ecarts en pour-cent
Avril 1950 = 100			
1959 Janvier	115,2	116,1	+0,8
Février	114,9	115,7	+0,7
Mars	114,7	115,5	+0,7
Avril	114,2	115,0	+0,7
Mai	114,3	115,3	+0,9
Juin	114,2	115,1	+0,8

Les différences sont également insignifiantes, puisqu'en aucun mois elles ne dépassent 1%, avec ce calcul de contrôle dont le point de départ remonte à neuf ans.